

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565344
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : CPLS - Complémentaire au PLS 2023

Capital prêté : 508 248 €
 Taux actuariel théorique : 4,11 %
 Taux effectif global : 4,11 %
 Intérêts de Préfinancement : 42 636,52 €
 Taux de Préfinancement : 4,11 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	4,11	26 296,77	3 655,42	22 641,35	0,00	547 229,10	0,00
2	18/07/2028	4,11	26 428,25	3 937,13	22 491,12	0,00	543 291,97	0,00
3	18/07/2029	4,11	26 560,39	4 231,09	22 329,30	0,00	539 060,88	0,00
4	18/07/2030	4,11	26 693,20	4 537,80	22 155,40	0,00	534 523,08	0,00
5	18/07/2031	4,11	26 826,66	4 857,76	21 968,90	0,00	529 665,32	0,00
6	18/07/2032	4,11	26 960,79	5 191,55	21 769,24	0,00	524 473,77	0,00
7	18/07/2033	4,11	27 095,60	5 539,73	21 555,87	0,00	518 934,04	0,00
8	18/07/2034	4,11	27 231,08	5 902,89	21 328,19	0,00	513 031,15	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
 ile-de-france@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr
 @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

**Tableau d'Amortissement
 En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	4,11	27 367,23	6 281,65	21 085,58	0,00	506 749,50	0,00
10	18/07/2036	4,11	27 504,07	6 676,67	20 827,40	0,00	500 072,83	0,00
11	18/07/2037	4,11	27 641,59	7 088,60	20 552,99	0,00	492 984,23	0,00
12	18/07/2038	4,11	27 779,80	7 518,15	20 261,85	0,00	485 466,08	0,00
13	18/07/2039	4,11	27 918,70	7 966,04	19 952,66	0,00	477 500,04	0,00
14	18/07/2040	4,11	28 058,29	8 433,04	19 625,25	0,00	469 067,00	0,00
15	18/07/2041	4,11	28 198,58	8 919,93	19 278,65	0,00	460 147,07	0,00
16	18/07/2042	4,11	28 339,57	9 427,53	18 912,04	0,00	450 719,54	0,00
17	18/07/2043	4,11	28 481,27	9 956,70	18 524,57	0,00	440 762,84	0,00
18	18/07/2044	4,11	28 623,68	10 508,33	18 115,35	0,00	430 254,51	0,00
19	18/07/2045	4,11	28 766,80	11 083,34	17 683,46	0,00	419 171,17	0,00
20	18/07/2046	4,11	28 910,63	11 682,69	17 227,94	0,00	407 488,48	0,00
21	18/07/2047	4,11	29 055,18	12 307,40	16 747,78	0,00	395 181,08	0,00
22	18/07/2048	4,11	29 200,46	12 958,52	16 241,94	0,00	382 222,56	0,00
23	18/07/2049	4,11	29 346,46	13 637,11	15 709,35	0,00	368 585,45	0,00
24	18/07/2050	4,11	29 493,19	14 344,33	15 148,86	0,00	354 241,12	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

 FI1000-FR0002-V03
 CRIE Contractualité n° 182488 Emplacement n° D0027A02

 Caisse des dépôts et consignations
 2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
 ile-de-france@caissedesdepots.fr
 banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	18/07/2065	4,11	31 943,16	30 682,12	1 261,04	0,00	0,00	0,00
Total			1 161 234,91	550 884,52	610 350,39	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.
A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00 % (Livret A).

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565341
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLAI

Capital prêté : 748 105 €
 Taux actuariel théorique : 2,60 %
 Taux effectif global : 2,60 %
 Intérêts de Préfinancement : 39 407,18 €
 Taux de Préfinancement : 2,60 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	2,60	29 388,35	8 913,03	20 475,32	0,00	778 599,15	0,00
2	18/07/2028	2,60	29 535,29	9 291,71	20 243,58	0,00	769 307,44	0,00
3	18/07/2029	2,60	29 682,97	9 680,98	20 001,99	0,00	759 626,46	0,00
4	18/07/2030	2,60	29 831,38	10 081,09	19 750,29	0,00	749 545,37	0,00
5	18/07/2031	2,60	29 980,54	10 492,36	19 488,18	0,00	739 053,01	0,00
6	18/07/2032	2,60	30 130,44	10 915,06	19 215,38	0,00	728 137,95	0,00
7	18/07/2033	2,60	30 281,10	11 349,51	18 931,59	0,00	716 788,44	0,00
8	18/07/2034	2,60	30 432,50	11 796,00	18 636,50	0,00	704 992,44	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	2,60	30 584,66	12 254,86	18 329,80	0,00	692 737,58	0,00
10	18/07/2036	2,60	30 737,59	12 726,41	18 011,18	0,00	680 011,17	0,00
11	18/07/2037	2,60	30 891,28	13 210,99	17 680,29	0,00	666 800,18	0,00
12	18/07/2038	2,60	31 045,73	13 708,93	17 336,80	0,00	653 091,25	0,00
13	18/07/2039	2,60	31 200,96	14 220,59	16 980,37	0,00	638 870,66	0,00
14	18/07/2040	2,60	31 356,97	14 746,33	16 610,64	0,00	624 124,33	0,00
15	18/07/2041	2,60	31 513,75	15 286,52	16 227,23	0,00	608 837,81	0,00
16	18/07/2042	2,60	31 671,32	15 841,54	15 829,78	0,00	592 996,27	0,00
17	18/07/2043	2,60	31 829,66	16 411,78	15 417,90	0,00	576 584,49	0,00
18	18/07/2044	2,60	31 988,82	16 997,62	14 991,20	0,00	559 586,87	0,00
19	18/07/2045	2,60	32 148,77	17 599,51	14 549,26	0,00	541 987,36	0,00
20	18/07/2046	2,60	32 309,51	18 217,84	14 091,67	0,00	523 769,52	0,00
21	18/07/2047	2,60	32 471,06	18 853,05	13 618,01	0,00	504 916,47	0,00
22	18/07/2048	2,60	32 633,42	19 505,59	13 127,83	0,00	485 410,88	0,00
23	18/07/2049	2,60	32 796,58	20 175,90	12 620,68	0,00	465 234,98	0,00
24	18/07/2050	2,60	32 960,57	20 864,46	12 096,11	0,00	444 370,52	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	18/07/2051	2,60	33 125,37	21 571,74	11 553,63	0,00	422 798,78	0,00
26	18/07/2052	2,60	33 290,99	22 298,22	10 992,77	0,00	400 500,56	0,00
27	18/07/2053	2,60	33 457,45	23 044,44	10 413,01	0,00	377 456,12	0,00
28	18/07/2054	2,60	33 624,74	23 810,88	9 813,86	0,00	353 645,24	0,00
29	18/07/2055	2,60	33 792,86	24 598,08	9 194,78	0,00	329 047,16	0,00
30	18/07/2056	2,60	33 961,82	25 406,59	8 555,23	0,00	303 640,57	0,00
31	18/07/2057	2,60	34 131,63	26 236,98	7 894,65	0,00	277 403,59	0,00
32	18/07/2058	2,60	34 302,29	27 089,80	7 212,49	0,00	250 313,79	0,00
33	18/07/2059	2,60	34 473,80	27 965,64	6 508,16	0,00	222 348,15	0,00
34	18/07/2060	2,60	34 646,17	28 865,12	5 781,05	0,00	193 483,03	0,00
35	18/07/2061	2,60	34 819,40	29 788,84	5 030,56	0,00	163 694,19	0,00
36	18/07/2062	2,60	34 993,50	30 737,45	4 256,05	0,00	132 956,74	0,00
37	18/07/2063	2,60	35 168,47	31 711,59	3 456,88	0,00	101 245,15	0,00
38	18/07/2064	2,60	35 344,31	32 711,94	2 632,37	0,00	68 533,21	0,00
39	18/07/2065	2,60	35 521,03	33 739,17	1 781,86	0,00	34 794,04	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

 CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	18/07/2066	2,60	35 698,69	34 794,04	904,65	0,00	0,00	0,00
Total			1 297 755,76	787 512,18	510 243,58	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.
 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00 % (Livret A).

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565340
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLAI foncier

Capital prêté : 497 301 €
 Taux actuariel théorique : 3,42 %
 Taux effectif global : 3,42 %
 Intérêts de Préfinancement : 34 597,05 €
 Taux de Préfinancement : 3,42 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	3,42	18 925,67	734,76	18 190,91	0,00	531 163,29	0,00
2	18/07/2028	3,42	19 020,29	854,51	18 165,78	0,00	530 308,78	0,00
3	18/07/2029	3,42	19 115,40	978,84	18 136,56	0,00	529 329,94	0,00
4	18/07/2030	3,42	19 210,97	1 107,89	18 103,08	0,00	528 222,05	0,00
5	18/07/2031	3,42	19 307,03	1 241,84	18 065,19	0,00	526 980,21	0,00
6	18/07/2032	3,42	19 403,56	1 380,84	18 022,72	0,00	525 599,37	0,00
7	18/07/2033	3,42	19 500,58	1 525,08	17 975,50	0,00	524 074,29	0,00
8	18/07/2034	3,42	19 598,08	1 674,74	17 923,34	0,00	522 399,55	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	3,42	19 696,07	1 830,01	17 866,06	0,00	520 569,54	0,00
10	18/07/2036	3,42	19 794,55	1 991,07	17 803,48	0,00	518 578,47	0,00
11	18/07/2037	3,42	19 893,53	2 156,15	17 735,38	0,00	516 420,32	0,00
12	18/07/2038	3,42	19 992,99	2 331,42	17 661,57	0,00	514 088,90	0,00
13	18/07/2039	3,42	20 092,96	2 511,12	17 581,84	0,00	511 577,78	0,00
14	18/07/2040	3,42	20 193,42	2 697,46	17 495,96	0,00	508 880,32	0,00
15	18/07/2041	3,42	20 294,39	2 890,68	17 403,71	0,00	505 989,64	0,00
16	18/07/2042	3,42	20 395,86	3 091,01	17 304,85	0,00	502 898,63	0,00
17	18/07/2043	3,42	20 497,84	3 298,71	17 199,13	0,00	499 599,92	0,00
18	18/07/2044	3,42	20 600,33	3 514,01	17 086,32	0,00	496 085,91	0,00
19	18/07/2045	3,42	20 703,33	3 737,19	16 966,14	0,00	492 348,72	0,00
20	18/07/2046	3,42	20 806,85	3 968,52	16 838,33	0,00	488 380,20	0,00
21	18/07/2047	3,42	20 910,88	4 208,28	16 702,60	0,00	484 171,92	0,00
22	18/07/2048	3,42	21 015,44	4 456,76	16 558,88	0,00	479 715,16	0,00
23	18/07/2049	3,42	21 120,52	4 714,26	16 406,26	0,00	475 000,90	0,00
24	18/07/2050	3,42	21 226,12	4 981,09	16 245,03	0,00	470 019,81	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Emission 18/06/2023 V.O. Fiche synthétique n° 162,63 Emprunteur n° 20071/652

Caisse des dépôts et consignations
2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	18/07/2051	3,42	21 332,25	5 257,57	16 074,68	0,00	464 762,24	0,00
26	18/07/2052	3,42	21 438,91	5 544,04	15 894,87	0,00	459 218,20	0,00
27	18/07/2053	3,42	21 546,10	5 840,84	15 705,26	0,00	453 377,36	0,00
28	18/07/2054	3,42	21 653,84	6 148,33	15 505,51	0,00	447 229,03	0,00
29	18/07/2055	3,42	21 762,10	6 466,87	15 295,23	0,00	440 762,16	0,00
30	18/07/2056	3,42	21 870,91	6 796,84	15 074,07	0,00	433 965,32	0,00
31	18/07/2057	3,42	21 980,27	7 138,66	14 841,61	0,00	426 826,66	0,00
32	18/07/2058	3,42	22 090,17	7 492,70	14 597,47	0,00	419 333,96	0,00
33	18/07/2059	3,42	22 200,62	7 859,40	14 341,22	0,00	411 474,56	0,00
34	18/07/2060	3,42	22 311,62	8 239,19	14 072,43	0,00	403 235,37	0,00
35	18/07/2061	3,42	22 423,18	8 632,53	13 790,65	0,00	394 602,84	0,00
36	18/07/2062	3,42	22 535,30	9 039,88	13 495,42	0,00	385 562,96	0,00
37	18/07/2063	3,42	22 647,98	9 461,73	13 186,25	0,00	376 101,23	0,00
38	18/07/2064	3,42	22 761,22	9 898,56	12 862,66	0,00	366 202,67	0,00
39	18/07/2065	3,42	22 875,02	10 350,89	12 524,13	0,00	355 851,78	0,00
40	18/07/2066	3,42	22 989,40	10 819,27	12 170,13	0,00	345 032,51	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

R10000-P10002-V3.0
Cofin. Contraintes n° 162498 Emprunteur n° 030217462

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

**Tableau d'Amortissement
 En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
41	18/07/2067	3,42	23 104,34	11 304,23	11 800,11	0,00	333 728,28	0,00
42	18/07/2068	3,42	23 219,87	11 806,36	11 413,51	0,00	321 921,92	0,00
43	18/07/2069	3,42	23 335,96	12 326,23	11 009,73	0,00	309 595,69	0,00
44	18/07/2070	3,42	23 452,64	12 864,47	10 588,17	0,00	296 731,22	0,00
45	18/07/2071	3,42	23 569,91	13 421,70	10 148,21	0,00	283 399,52	0,00
46	18/07/2072	3,42	23 687,76	13 998,57	9 689,19	0,00	269 310,95	0,00
47	18/07/2073	3,42	23 806,20	14 595,77	9 210,43	0,00	254 715,18	0,00
48	18/07/2074	3,42	23 925,23	15 213,97	8 711,26	0,00	239 501,21	0,00
49	18/07/2075	3,42	24 044,85	15 853,91	8 190,94	0,00	223 647,30	0,00
50	18/07/2076	3,42	24 165,08	16 516,34	7 648,74	0,00	207 130,96	0,00
51	18/07/2077	3,42	24 285,90	17 202,02	7 083,88	0,00	189 928,94	0,00
52	18/07/2078	3,42	24 407,33	17 911,76	6 495,57	0,00	172 017,18	0,00
53	18/07/2079	3,42	24 529,37	18 646,38	5 882,99	0,00	153 370,80	0,00
54	18/07/2080	3,42	24 652,02	19 406,74	5 245,28	0,00	133 964,06	0,00
55	18/07/2081	3,42	24 775,28	20 193,71	4 581,57	0,00	113 770,35	0,00
56	18/07/2082	3,42	24 899,15	21 008,20	3 890,95	0,00	92 762,15	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

 SIF 0000 0650001 V1.0
 CDE Contractuelle n° 1621458 Emprunteur n° 000271452

 Caisse des dépôts et consignations
 2 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél : 01 49 55 68 00
 ile-de-france@caissedesdepots.fr
banquedesregions.fr @BanqueDesTerr

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
57	18/07/2083	3,42	25 023,65	21 851,18	3 172,47	0,00	70 910,97	0,00
58	18/07/2084	3,42	25 148,77	22 723,61	2 425,16	0,00	48 187,36	0,00
59	18/07/2085	3,42	25 274,51	23 626,50	1 648,01	0,00	24 560,86	0,00
60	18/07/2086	3,42	25 400,84	24 560,86	839,98	0,00	0,00	0,00
Total			1 320 444,21	531 898,05	788 546,16	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00 % (Livret A).

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565338
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLS - PLSDD 2023

Capital prêté : 228 851 €
 Taux actuariel théorique : 4,11 %
 Taux effectif global : 4,11 %
 Intérêts de Préfinancement : 19 198,13 €
 Taux de Préfinancement : 4,11 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	4,11	11 840,76	1 645,94	10 194,82	0,00	246 403,19	0,00
2	18/07/2028	4,11	11 899,96	1 772,79	10 127,17	0,00	244 630,40	0,00
3	18/07/2029	4,11	11 959,46	1 905,15	10 054,31	0,00	242 725,25	0,00
4	18/07/2030	4,11	12 019,26	2 043,25	9 976,01	0,00	240 682,00	0,00
5	18/07/2031	4,11	12 079,36	2 187,33	9 892,03	0,00	238 494,67	0,00
6	18/07/2032	4,11	12 139,75	2 337,62	9 802,13	0,00	236 157,05	0,00
7	18/07/2033	4,11	12 200,45	2 494,40	9 706,05	0,00	233 662,65	0,00
8	18/07/2034	4,11	12 261,45	2 657,92	9 603,53	0,00	231 004,73	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	4,11	12 322,76	2 828,47	9 494,29	0,00	228 176,26	0,00
10	18/07/2036	4,11	12 384,37	3 006,33	9 378,04	0,00	225 169,93	0,00
11	18/07/2037	4,11	12 446,30	3 191,82	9 254,48	0,00	221 978,11	0,00
12	18/07/2038	4,11	12 508,53	3 385,23	9 123,30	0,00	218 592,88	0,00
13	18/07/2039	4,11	12 571,07	3 586,90	8 984,17	0,00	215 005,98	0,00
14	18/07/2040	4,11	12 633,93	3 797,18	8 836,75	0,00	211 208,80	0,00
15	18/07/2041	4,11	12 697,10	4 016,42	8 680,68	0,00	207 192,38	0,00
16	18/07/2042	4,11	12 760,58	4 244,97	8 515,61	0,00	202 947,41	0,00
17	18/07/2043	4,11	12 824,39	4 483,24	8 341,14	0,00	198 464,17	0,00
18	18/07/2044	4,11	12 888,51	4 731,63	8 156,88	0,00	193 732,54	0,00
19	18/07/2045	4,11	12 952,95	4 990,54	7 962,41	0,00	188 742,00	0,00
20	18/07/2046	4,11	13 017,71	5 260,41	7 757,30	0,00	183 481,59	0,00
21	18/07/2047	4,11	13 082,80	5 541,71	7 541,09	0,00	177 939,88	0,00
22	18/07/2048	4,11	13 148,22	5 834,89	7 313,33	0,00	172 104,99	0,00
23	18/07/2049	4,11	13 213,96	6 140,44	7 073,52	0,00	165 964,55	0,00
24	18/07/2050	4,11	13 280,03	6 458,89	6 821,14	0,00	159 505,66	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	18/07/2051	4,11	13 346,43	6 790,75	6 555,68	0,00	152 714,91	0,00
26	18/07/2052	4,11	13 413,16	7 136,58	6 276,58	0,00	145 578,33	0,00
27	18/07/2053	4,11	13 480,22	7 496,95	5 983,27	0,00	138 081,38	0,00
28	18/07/2054	4,11	13 547,63	7 872,49	5 675,14	0,00	130 208,89	0,00
29	18/07/2055	4,11	13 615,36	8 263,77	5 351,59	0,00	121 945,12	0,00
30	18/07/2056	4,11	13 683,44	8 671,50	5 011,94	0,00	113 273,62	0,00
31	18/07/2057	4,11	13 751,86	9 096,31	4 655,55	0,00	104 177,31	0,00
32	18/07/2058	4,11	13 820,62	9 536,93	4 281,69	0,00	94 638,38	0,00
33	18/07/2059	4,11	13 889,72	10 000,08	3 889,64	0,00	84 638,30	0,00
34	18/07/2060	4,11	13 959,17	10 480,54	3 478,63	0,00	74 157,76	0,00
35	18/07/2061	4,11	14 028,96	10 981,08	3 047,88	0,00	63 176,68	0,00
36	18/07/2062	4,11	14 099,11	11 502,55	2 596,56	0,00	51 674,13	0,00
37	18/07/2063	4,11	14 169,60	12 045,79	2 123,81	0,00	39 628,34	0,00
38	18/07/2064	4,11	14 240,45	12 611,73	1 628,72	0,00	27 016,61	0,00
39	18/07/2065	4,11	14 311,66	13 201,28	1 110,38	0,00	13 815,33	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	18/07/2066	4,11	14 383,14	13 815,33	567,81	0,00	0,00	0,00
Total			522 874,18	248 049,13	274 825,05	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.
 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00% (Livret A).

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565337
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLS foncier - PLSDD 2023

Capital prêté : 430 333 €
 Taux actuariel théorique : 3,42 %
 Taux effectif global : 3,42 %
 Intérêts de Préfinancement : 29 938,11 €
 Taux de Préfinancement : 3,42 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	3,42	16 377,08	635,81	15 741,27	0,00	459 635,30	0,00
2	18/07/2028	3,42	16 458,97	739,44	15 719,53	0,00	458 895,86	0,00
3	18/07/2029	3,42	16 541,26	847,02	15 694,24	0,00	458 048,84	0,00
4	18/07/2030	3,42	16 623,97	958,70	15 665,27	0,00	457 090,14	0,00
5	18/07/2031	3,42	16 707,09	1 074,61	15 632,48	0,00	456 015,53	0,00
6	18/07/2032	3,42	16 790,62	1 194,89	15 595,73	0,00	454 820,64	0,00
7	18/07/2033	3,42	16 874,58	1 319,71	15 554,87	0,00	453 500,93	0,00
8	18/07/2034	3,42	16 958,95	1 449,22	15 509,73	0,00	452 051,71	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	3,42	17 043,74	1 583,57	15 460,17	0,00	450 468,14	0,00
10	18/07/2036	3,42	17 128,96	1 722,95	15 406,01	0,00	448 745,19	0,00
11	18/07/2037	3,42	17 214,61	1 867,52	15 347,09	0,00	446 877,67	0,00
12	18/07/2038	3,42	17 300,68	2 017,48	15 283,22	0,00	444 860,21	0,00
13	18/07/2039	3,42	17 387,18	2 172,96	15 214,22	0,00	442 687,25	0,00
14	18/07/2040	3,42	17 474,12	2 334,22	15 139,90	0,00	440 353,03	0,00
15	18/07/2041	3,42	17 561,49	2 501,42	15 060,07	0,00	437 851,61	0,00
16	18/07/2042	3,42	17 649,30	2 674,77	14 974,53	0,00	435 176,84	0,00
17	18/07/2043	3,42	17 737,54	2 854,49	14 883,05	0,00	432 322,35	0,00
18	18/07/2044	3,42	17 826,23	3 040,81	14 785,42	0,00	429 281,54	0,00
19	18/07/2045	3,42	17 915,36	3 233,93	14 681,43	0,00	426 047,61	0,00
20	18/07/2046	3,42	18 004,94	3 434,11	14 570,83	0,00	422 613,50	0,00
21	18/07/2047	3,42	18 094,96	3 641,58	14 453,38	0,00	418 971,92	0,00
22	18/07/2048	3,42	18 185,44	3 856,60	14 328,84	0,00	415 115,32	0,00
23	18/07/2049	3,42	18 276,37	4 079,43	14 196,94	0,00	411 035,89	0,00
24	18/07/2050	3,42	18 367,75	4 310,32	14 057,43	0,00	406 725,57	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	18/07/2051	3,42	18 459,59	4 549,58	13 910,01	0,00	402 175,99	0,00
26	18/07/2052	3,42	18 551,88	4 797,46	13 754,42	0,00	397 378,53	0,00
27	18/07/2053	3,42	18 644,64	5 054,29	13 590,35	0,00	392 324,24	0,00
28	18/07/2054	3,42	18 737,87	5 320,38	13 417,49	0,00	387 003,86	0,00
29	18/07/2055	3,42	18 831,56	5 596,03	13 235,53	0,00	381 407,83	0,00
30	18/07/2056	3,42	18 925,71	5 881,56	13 044,15	0,00	375 526,27	0,00
31	18/07/2057	3,42	19 020,34	6 177,34	12 843,00	0,00	369 348,93	0,00
32	18/07/2058	3,42	19 115,44	6 483,71	12 631,73	0,00	362 865,22	0,00
33	18/07/2059	3,42	19 211,02	6 801,03	12 409,99	0,00	356 064,19	0,00
34	18/07/2060	3,42	19 307,08	7 129,68	12 177,40	0,00	348 934,51	0,00
35	18/07/2061	3,42	19 403,61	7 470,05	11 933,56	0,00	341 464,46	0,00
36	18/07/2062	3,42	19 500,63	7 822,55	11 678,08	0,00	333 641,91	0,00
37	18/07/2063	3,42	19 598,13	8 187,58	11 410,55	0,00	325 454,33	0,00
38	18/07/2064	3,42	19 696,12	8 565,58	11 130,54	0,00	316 888,75	0,00
39	18/07/2065	3,42	19 794,60	8 957,00	10 837,60	0,00	307 931,75	0,00
40	18/07/2066	3,42	19 893,58	9 362,31	10 531,27	0,00	298 569,44	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
57	18/07/2083	3,42	21 653,89	18 908,64	2 745,25	0,00	61 361,92	0,00
58	18/07/2084	3,42	21 762,16	19 663,58	2 098,58	0,00	41 698,34	0,00
59	18/07/2085	3,42	21 870,97	20 444,89	1 426,08	0,00	21 253,45	0,00
60	18/07/2086	3,42	21 980,32	21 253,45	726,87	0,00	0,00	0,00
Total			1 142 629,38	460 271,11	682 358,27	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00 % (Livret A).

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565343
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLUS

Capital prêté : 1 076 434,94 €
 Taux actuariel théorique : 3,60 %
 Taux effectif global : 3,60 %
 Intérêts de Préfinancement : 78 898,38 €
 Taux de Préfinancement : 3,60 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	3,60	50 921,46	9 329,46	41 592,00	0,00	1 146 003,86	0,00
2	18/07/2028	3,60	51 176,07	9 919,93	41 256,14	0,00	1 138 083,93	0,00
3	18/07/2029	3,60	51 431,95	10 532,93	40 899,02	0,00	1 125 551,00	0,00
4	18/07/2030	3,60	51 689,11	11 169,27	40 519,84	0,00	1 114 381,73	0,00
5	18/07/2031	3,60	51 947,55	11 829,81	40 117,74	0,00	1 102 551,92	0,00
6	18/07/2032	3,60	52 207,29	12 515,42	39 691,87	0,00	1 090 036,50	0,00
7	18/07/2033	3,60	52 468,33	13 227,02	39 241,31	0,00	1 076 809,48	0,00
8	18/07/2034	3,60	52 730,67	13 965,53	38 765,14	0,00	1 062 843,95	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	3,60	52 994,32	14 731,94	38 262,38	0,00	1 048 112,01	0,00
10	18/07/2036	3,60	53 259,29	15 527,26	37 732,03	0,00	1 032 584,75	0,00
11	18/07/2037	3,60	53 525,59	16 352,54	37 173,05	0,00	1 016 232,21	0,00
12	18/07/2038	3,60	53 793,22	17 208,86	36 584,36	0,00	999 023,35	0,00
13	18/07/2039	3,60	54 062,18	18 097,34	35 964,84	0,00	980 826,01	0,00
14	18/07/2040	3,60	54 332,49	19 019,15	35 313,34	0,00	961 906,86	0,00
15	18/07/2041	3,60	54 604,16	19 975,51	34 628,65	0,00	941 931,35	0,00
16	18/07/2042	3,60	54 877,16	20 967,65	33 909,53	0,00	920 963,70	0,00
17	18/07/2043	3,60	55 151,56	21 996,87	33 154,69	0,00	898 966,83	0,00
18	18/07/2044	3,60	55 427,32	23 064,51	32 362,81	0,00	875 902,32	0,00
19	18/07/2045	3,60	55 704,46	24 171,98	31 532,48	0,00	851 730,34	0,00
20	18/07/2046	3,60	55 982,98	25 320,69	30 662,29	0,00	826 409,65	0,00
21	18/07/2047	3,60	56 262,89	26 512,14	29 750,75	0,00	799 897,51	0,00
22	18/07/2048	3,60	56 544,21	27 747,90	28 796,31	0,00	772 149,61	0,00
23	18/07/2049	3,60	56 826,93	29 029,54	27 797,39	0,00	743 120,07	0,00
24	18/07/2050	3,60	57 111,06	30 358,74	26 752,32	0,00	712 761,33	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	18/07/2051	3,60	57 396,62	31 737,21	25 659,41	0,00	681 024,12	0,00
26	18/07/2052	3,60	57 683,60	33 166,73	24 516,87	0,00	647 857,39	0,00
27	18/07/2053	3,60	57 972,02	34 649,15	23 322,87	0,00	613 208,24	0,00
28	18/07/2054	3,60	58 261,88	36 186,38	22 075,50	0,00	577 021,86	0,00
29	18/07/2055	3,60	58 553,19	37 780,40	20 772,79	0,00	539 241,46	0,00
30	18/07/2056	3,60	58 845,96	39 433,27	19 412,69	0,00	499 808,19	0,00
31	18/07/2057	3,60	59 140,19	41 147,10	17 993,09	0,00	458 661,09	0,00
32	18/07/2058	3,60	59 435,89	42 924,09	16 511,80	0,00	415 737,00	0,00
33	18/07/2059	3,60	59 733,07	44 766,54	14 966,53	0,00	370 970,46	0,00
34	18/07/2060	3,60	60 031,73	46 676,79	13 354,94	0,00	324 293,67	0,00
35	18/07/2061	3,60	60 331,89	48 657,32	11 674,57	0,00	275 636,35	0,00
36	18/07/2062	3,60	60 633,55	50 710,84	9 922,91	0,00	224 925,71	0,00
37	18/07/2063	3,60	60 936,72	52 839,39	8 097,33	0,00	172 086,32	0,00
38	18/07/2064	3,60	61 241,40	55 045,29	6 195,11	0,00	117 040,03	0,00
39	18/07/2065	3,60	61 547,61	57 334,17	4 213,44	0,00	59 705,86	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	18/07/2066	3,00	61 855,27	59 705,86	2 149,41	0,00	0,00	0,00
Total			2 248 632,86	1 155 333,32	1 093 299,54	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00 % (Livret A).

Emprunteur : 0217482 - BATIGERE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 162459 / N° de la Ligne du Prêt : 5565342
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLUS foncier

Capital prêté : 647 171 €
 Taux actuariel théorique : 3,42 %
 Taux effectif global : 3,42 %
 Intérêts de Préfinancement : 45 023,45 €
 Taux de Préfinancement : 3,42 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	18/07/2027	3,42	24 629,23	956,18	23 673,05	0,00	691 238,27	0,00
2	18/07/2028	3,42	24 752,38	1 112,03	23 640,35	0,00	690 126,24	0,00
3	18/07/2029	3,42	24 876,14	1 273,82	23 602,32	0,00	688 852,42	0,00
4	18/07/2030	3,42	25 000,52	1 441,77	23 558,75	0,00	687 410,66	0,00
5	18/07/2031	3,42	25 125,52	1 616,08	23 509,44	0,00	685 794,57	0,00
6	18/07/2032	3,42	25 251,15	1 796,98	23 454,17	0,00	683 997,59	0,00
7	18/07/2033	3,42	25 377,41	1 984,69	23 392,72	0,00	682 012,90	0,00
8	18/07/2034	3,42	25 504,29	2 179,45	23 324,84	0,00	679 833,45	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 18/07/2024

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	18/07/2035	3,42	25 631,82	2 381,52	23 250,30	0,00	677 451,93	0,00
10	18/07/2036	3,42	25 759,97	2 591,11	23 168,86	0,00	674 860,82	0,00
11	18/07/2037	3,42	25 888,77	2 808,53	23 080,24	0,00	672 052,29	0,00
12	18/07/2038	3,42	26 018,22	3 034,03	22 984,19	0,00	669 018,26	0,00
13	18/07/2039	3,42	26 148,31	3 267,89	22 880,42	0,00	665 750,37	0,00
14	18/07/2040	3,42	26 279,05	3 510,39	22 768,66	0,00	662 239,98	0,00
15	18/07/2041	3,42	26 410,45	3 761,84	22 648,61	0,00	658 478,14	0,00
16	18/07/2042	3,42	26 542,50	4 022,55	22 519,95	0,00	654 455,59	0,00
17	18/07/2043	3,42	26 675,21	4 292,83	22 382,38	0,00	650 162,76	0,00
18	18/07/2044	3,42	26 808,59	4 573,02	22 235,57	0,00	645 589,74	0,00
19	18/07/2045	3,42	26 942,63	4 863,46	22 079,17	0,00	640 726,28	0,00
20	18/07/2046	3,42	27 077,34	5 164,50	21 912,84	0,00	635 561,78	0,00
21	18/07/2047	3,42	27 212,73	5 476,52	21 736,21	0,00	630 085,26	0,00
22	18/07/2048	3,42	27 348,79	5 799,87	21 548,92	0,00	624 285,39	0,00
23	18/07/2049	3,42	27 485,54	6 134,98	21 350,56	0,00	618 150,41	0,00
24	18/07/2050	3,42	27 622,97	6 482,23	21 140,74	0,00	611 668,18	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	18/07/2051	3,42	27 761,08	6 842,03	20 919,05	0,00	604 826,15	0,00
26	18/07/2052	3,42	27 899,89	7 214,84	20 685,05	0,00	597 611,31	0,00
27	18/07/2053	3,42	28 039,38	7 601,07	20 438,31	0,00	590 010,24	0,00
28	18/07/2054	3,42	28 179,58	8 001,23	20 178,35	0,00	582 009,01	0,00
29	18/07/2055	3,42	28 320,48	8 415,77	19 904,71	0,00	573 593,24	0,00
30	18/07/2056	3,42	28 462,08	8 845,19	19 616,89	0,00	564 748,05	0,00
31	18/07/2057	3,42	28 604,39	9 290,01	19 314,38	0,00	555 458,04	0,00
32	18/07/2058	3,42	28 747,41	9 750,75	18 996,66	0,00	545 707,29	0,00
33	18/07/2059	3,42	28 891,15	10 227,96	18 663,19	0,00	535 479,33	0,00
34	18/07/2060	3,42	29 035,61	10 722,22	18 313,39	0,00	524 757,11	0,00
35	18/07/2061	3,42	29 180,79	11 234,10	17 946,69	0,00	513 523,01	0,00
36	18/07/2062	3,42	29 326,69	11 764,20	17 562,49	0,00	501 758,81	0,00
37	18/07/2063	3,42	29 473,32	12 313,17	17 160,15	0,00	489 445,64	0,00
38	18/07/2064	3,42	29 620,69	12 881,65	16 739,04	0,00	476 563,99	0,00
39	18/07/2065	3,42	29 768,79	13 470,30	16 298,49	0,00	463 093,69	0,00
40	18/07/2066	3,42	29 917,64	14 079,84	15 837,80	0,00	449 013,85	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
41	18/07/2067	3,42	30 067,22	14 710,95	15 356,27	0,00	434 302,90	0,00
42	18/07/2068	3,42	30 217,56	15 364,40	14 853,16	0,00	418 938,50	0,00
43	18/07/2069	3,42	30 368,65	16 040,95	14 327,70	0,00	402 897,55	0,00
44	18/07/2070	3,42	30 520,49	16 741,39	13 779,10	0,00	386 156,16	0,00
45	18/07/2071	3,42	30 673,09	17 466,55	13 206,54	0,00	368 689,61	0,00
46	18/07/2072	3,42	30 826,46	18 217,28	12 609,18	0,00	350 472,33	0,00
47	18/07/2073	3,42	30 980,59	18 994,44	11 986,15	0,00	331 477,89	0,00
48	18/07/2074	3,42	31 135,50	19 798,96	11 336,54	0,00	311 678,93	0,00
49	18/07/2075	3,42	31 291,17	20 631,75	10 659,42	0,00	291 047,18	0,00
50	18/07/2076	3,42	31 447,63	21 493,82	9 953,81	0,00	269 553,36	0,00
51	18/07/2077	3,42	31 604,87	22 386,15	9 218,72	0,00	247 167,21	0,00
52	18/07/2078	3,42	31 762,89	23 309,77	8 453,12	0,00	223 857,44	0,00
53	18/07/2079	3,42	31 921,71	24 266,79	7 655,92	0,00	199 581,65	0,00
54	18/07/2080	3,42	32 081,31	25 255,28	6 826,03	0,00	174 336,37	0,00
55	18/07/2081	3,42	32 241,72	26 279,42	5 962,30	0,00	148 056,95	0,00
56	18/07/2082	3,42	32 402,93	27 339,38	5 063,55	0,00	120 717,57	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
57	18/07/2083	3,42	32 564,94	28 436,40	4 128,54	0,00	92 281,17	0,00
58	18/07/2084	3,42	32 727,77	29 571,75	3 156,02	0,00	62 709,42	0,00
59	18/07/2085	3,42	32 891,41	30 746,75	2 144,66	0,00	31 962,67	0,00
60	18/07/2086	3,42	33 055,79	31 962,67	1 093,12	0,00	0,00	0,00
Total			1 718 382,20	692 194,45	1 026 187,75	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, les valeurs des index en vigueur lors de l'émission du présent contrat sont de 3,00 % (Livret A).

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique, article L.313-1,

CONSIDÉRANT les différents mouvements de personnel,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

Article 1 : Décide d'ouvrir un grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Article 2 : Dit que l'agent statutaire sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire correspondant à son grade.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,


Magali LIBONG

Le Maire,




François Guy TRÉBULLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le nombre des membres
composant le conseil est de
33 dont 33 sont en exercice
et 31 présents ou représentés

oooooooooooooooooooo

L'an deux mille vingt quatre
Le vingt-cinq novembre et à vingt heures
le Conseil municipal de la Ville de VERRIÈRES-LE-BUISSON
légalement convoqué
le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Monsieur le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. TRÉBULLE, M. DOSSMANN, Mme LIBONG, M. TIXIER, Mme ROQUAIN,
M. DELORT, M. MORDEFROID, Mme LAGORCE, M. BOZEC, Mme QINCAMPOIX,
M. BAUDE, Mme LEVEQUE DE VILMORIN, Mme BRIGNON, Mme KERNY-BONFAIT,
M. MILLET, M. CHOLAY, M. MILONNET, M. ROGER-ESTRADE, Mme AUBERT-
THEISEN, M. YAHIEL, Mme QUINQUENEL, M. FASS, M. GILLE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CASAL DIT ESTEBAN à M. TRÉBULLE
Mme BOULER à M. DOSSMANN
M. CARRASCO à Mme LAGORCE
M. ATTAF à Mme LIBONG
Mme PIÉRA à Mme QINCAMPOIX
M. CHASTAGNER à M. YAHIEL
Mme FOUCAULT à Mme AUBERT-THEISEN

ABSENTS :

Mme DA GRACA SOARES,
Mme OCTAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme LIBONG,

-:-:-:-:-

**OBJET : Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et
agrandissement du centre culturel André Malraux- Lot n°1 - Avenant n°7 au marché
n°202208-1 – lot VRD**

Accusé de réception en préfecture
091-209406457-20241125-DELv20241107-DE
Date de réception en préfecture : 2024/11/25

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2194-1,

CONSIDÉRANT le marché n° 202208-1, notifié le 20 janvier 2023, relatif à la réhabilitation et à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°1 – Terrassement – VRD – Espaces verts - à la société URBAN TP – 2 Quai Aulagnier – 92600 ASNIERES-SUR-SEINE pour un montant global et forfaitaire de 753 479,80 € HT,

CONSIDÉRANT le premier avenant notifié le 20 janvier 2023 concernant des travaux supplémentaires en raison d'un aléa de chantier à la suite de la découverte des évacuations de la crèche dans l'emprise du chantier entraînant une plus-value de 16 161 € HT,

CONSIDÉRANT le second avenant notifié le 2 octobre 2023 concernant les modifications et travaux supplémentaires relatif à la modification du bassin de rétention suite au constat d'une différence de quantité constatée entre le volume de bassin recommandé dans le permis de construire et le volume de bassin indiqué dans les pièces du marché, entraînant une plus-value de 15 328,20 € HT,

CONSIDÉRANT le troisième avenant notifié le 01 février 2024, ayant pour objet de prendre en compte les modifications suivantes :

- Travaux de désamiantage et de remplacement du réseau suite à la découverte d'amiante sur une conduite enterrée entraînant une plus-value de 18 816,30 € HT
- Bilan plus et moins sur les travaux de la mise en place de la noue : face à la présence de la nappe phréatique dont le niveau est beaucoup plus haut que le niveau noté en phase étude, il n'est plus possible d'installer un bassin d'infiltration et un bassin de rétention. De ce fait, la mise en œuvre de la noue vient remplacer les deux bassins afin de retenir les eaux pluviales avant d'être rejetées dans le réseau public. Cette modification entraîne une moins-value de 28 353,00 € HT

Entraînant une moins-value de 9 536,70 € HT,

CONSIDÉRANT le quatrième avenant notifié le 1er février 2024, ayant pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Travaux supplémentaires sur le projet voie pompier suite au retour du Service d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Travaux Supplémentaires : Dépose de l'existant et reprise du réseau eau pluviale (EP) dans la zone du local groupe froid.

Entraînant une plus-value de 17 361,52 € HT,

CONSIDÉRANT le cinquième avenant notifié le 3 juillet 2024, ayant pour objet de prendre en compte les travaux modificatifs suivants :

- Pavage du parking zone local technique en lien avec la modification de l'emplacement du local

Entraînant une plus-value de 3 779 € HT,

CONSIDÉRANT le sixième avenant notifié le 13 aout 2024, ayant pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Réalisation d'un exutoire Acodrain rampe PMR
- Réalisation d'un réseau d'assainissement Acodrain.

Entrainant une plus-value de 8 609 € HT.

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Chemisage réseau EU existant
- Talutage et chaînette pavés + regard de visite
- Poste de relevage

Entrainant une plus-value de 20 950 € HT,

CONSIDÉRANT que cette plus-value de 20 950 € HT porte le montant du marché à 826 131,82 € HT, soit une augmentation de 9,64% par rapport au montant initial du marché.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2024,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,


Magali LIBONG

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE

FICHE N°1

Marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension du centre culturel Malraux Avenant n°7 au marché n°202208-1 – lot VRD

La commune a notifié, en date du 21 juin 2022, un marché relatif à la réhabilitation et à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°1 – Terrassement – VRD – Espaces verts - à la société URBAN TP – 2 Quai Aulagnier – 92600 ASNIERES-SUR-SEINE.

Le marché a été conclu pour un montant global et forfaitaire de 753 479,80€ HT.

L'avenant n°1 notifié le 20 janvier 2023 concernait des travaux supplémentaires en raison d'un aléa de chantier à la suite de la découverte des évacuations de la crèche dans l'emprise du chantier pour un montant de 16 161 € HT, portant le montant du marché à 769 640,80 € HT.

L'avenant n°2 notifié le 2 octobre 2023 concernait les modifications et travaux supplémentaires relatif à la modification du bassin de rétention suite au constat d'une différence de quantité constatée entre le volume de bassin recommandé dans le permis de construire et le volume de bassin indiqué dans les pièces du marché. Ces modifications ont entraîné une plus-value de 15 328,20 € HT.

L'avenant n°3 notifié le 01 février 2024, avait pour objet de prendre en compte les modifications suivantes :

- Travaux de désamiantage et de remplacement du réseau suite à la découverte d'amiante sur une conduite enterrée entraînant une plus-value de 18 816,30 € HT
- Bilan plus et moins sur les travaux de la mise en place de la noue : face à la présence de la nappe phréatique dont le niveau est beaucoup plus haut que le niveau noté en phase étude, il n'est plus possible d'installer un bassin d'infiltration et un bassin de rétention. De ce fait, la mise en œuvre de la noue vient remplacer les deux bassins afin de retenir les eaux pluviales avant d'être rejetées dans le réseau public. Cette modification entraîne une moins-value de 28 353,00 € HT

Ces modifications des prestations entraînaient une moins-value de -9 536,70 € HT.

L'avenant n°4 notifié le 1^{er} février 2024, avait pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Travaux supplémentaires sur le projet voie pompier suite au retour du Service d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Travaux Supplémentaires : Dépose de l'existant et reprise du réseau eau pluviale (EP) dans la zone du local groupe froid.

Ces travaux supplémentaires entraînaient une plus-value de 17 361,52 € HT.

L'avenant n°5 notifié le 3 juillet 2024, avait pour objet de prendre en compte les travaux modificatifs suivants :

- Pavage du parking zone local technique en lien avec la modification de l'emplacement du local

Ces travaux entraînaient une plus-value de 3 779 € HT.

L'avenant n°6 notifié le 13 août 2024, avait pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Réalisation d'un exutoire Acodrain rampe PMR
- Réalisation d'un réseau d'assainissement Acodrain.

Ces travaux entraînaient une plus-value de 8 609 € HT.

Le présent avenant n°7, concerne les travaux supplémentaires suivants :

- Chemisage réseau EU existant
Il s'agit d'un réseau qu'il n'était pas prévu d'être remplacé dans le projet initial mais qui s'avère être en mauvais état suite aux inspections télévisées réalisées en cours de chantier ;
- Talutage et chaînette pavés + regard de visite
Le talutage concerne une intervention réalisée sur la zone située entre la limite du chantier et le bâtiment des scouts. Etant en dehors du périmètre de chantier, ces travaux n'ont pas été prévus initialement. Le regard de visite est un nouveau regard installé dans la première noue suite à la découverte dans cette dernière d'un ancien puit.
- Poste de relevage
Il est demandé un dispositif de sécurité avertissant éventuellement un dysfonctionnement de la pompe de relevage, par l'ajout d'un coffret d'alarme (avec gyrophare) relié à la pompe de relevage prévue dans le marché

Ces prestations entraînent une plus-value de 20 950 € HT, portant le montant du marché à 826 131,82 € HT, soit une augmentation de 9,64% par rapport au montant initial du marché.

Montant initial du marché	753 479,80 € HT	
Avenant n°1	16 161,00 € HT	+ 2,14 %
Avenant n°2	15 328,20 € HT	+ 4,18 %
Avenant n°3	-9 536,70 € HT	+ 2,91 %
Avenant n°4	17 361,52 € HT	+ 5,22 %
Avenant n°5	3 779,00 € HT	+ 5,72 %
Avenant n°6	8 609 € HT	+ 6,86 %
Avenant n°7	20 950 € HT	+ 9,64%
TOTAUX	826 131,82 € HT	

La commission d'appel d'offres du 13 novembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant et tous les documents afférents.

FICHE N°2

Marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension du centre culturel Malraux - avenant n°4 au marché n°1259 – lot Couverture, zinguerie façades

La commune a notifié, en date du 20 janvier 2022, un marché relatif à la réhabilitation et à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°5 – couverture, zinguerie façades à la société Roussière – ZAE de la Plaine Haute – 26 rue des bâtisseurs – 91560 CROSNE.

Le marché a été conclu pour un montant global et forfaitaire de 436 754,45 € HT.

L'avenant n°1, notifié le 6 septembre 2023, concernait les travaux supplémentaires suivants avec les incidences financières indiquées :

- Réalisation d'appuis de fenêtre en zinc : La réalisation de ces travaux non prévu initialement dans le marché est devenue nécessaire pour donner suite aux constats précis qui ont pu être réalisés après la dépose des menuiseries existantes, entraînant une plus-value de 15 357,89 € HT
- Installation de paratonnerre : La réalisation de ces travaux prévue initialement au lot charpente bois, est confiée au final à l'entreprise Roussière, entraînant une plus-value de 10 490,00 € HT
- Réalisation d'une costière zinc pour réception de la grille du lot CVC, entraînant une plus-value de 750 € HT
- Reprise de modénatures en façade Sud-Ouest et Nord-Est : la réalisation de ces travaux a été mis en évidence après la pose de l'échafaudage permettant de voir de plus près l'état de la façade, entraînant une plus-value de 11 394,58 € HT
- Réalisation de joints de la cheminée du pavillon Nord : La réalisation de ces travaux a été mis en évidence après la pose de l'échafaudage permettant de voir l'ouvrage de plus près, entraînant une plus-value de 5 400 € HT

L'avenant n°2, notifié le 28 décembre 2023, concernait les travaux supplémentaires suivants avec les incidences financières indiquées :

- Prolongation de délais échafaudages (location pour la période du 27/02 au 20/03/2023), entraînant une plus-value de 2 872,80 € HT
- Travaux supplémentaires – Reprise façades – Tranche 2 et 3, entraînant une plus-value de 31 220,87 € HT
- Moins-value de 643,50 € HT pour le nettoyage des lucarnes

L'avenant n°3, notifié le 29 avril 2024 concernait les modifications et travaux supplémentaires suivants :

- Modification des descentes d'eau pluviales.

Ces modifications des prestations entraînaient une plus-value de 2 062,80 € HT.

Le présent avenant n°4 concerne les travaux supplémentaires suivants :

- Fourniture et pose d'un velux de désenfumage
Il s'agit d'un dispositif de désenfumage exigé par le bureau de contrôle. La réalisation n'a pas pu être effectuée au moment où l'échafaudage était installé

- ce qui oblige à recourir à la prestation d'un cordiste pour la pose.
- Hydrogommage sous porche des façades en brique.
Il s'agit un poste oublié dans le marché de base.
 - Modification de deux descentes EP.

Ces prestations entraînent une plus-value de 21 311,33 € HT, portant le montant du marché à 536 971,22 € HT, soit une augmentation de 22,95% par rapport au montant initial du marché.

Montant initial du marché	436 754,45 € HT	
Avenant n°1	43 392,47 € HT	+ 9,94 %
Avenant n°2	33 450,17 € HT	+ 17,59 %
Avenant n°3	2 062,80 € HT	+ 18,06 %
Avenant n°4	21 311,33 € HT	+22,95 %
TOTAUX	536 971,22 € HT	

La commission d'appel d'offres du 13 novembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant et tous les documents afférents.

FICHE N°3

Marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension du centre culturel Malraux - avenant n°7 au marché n°1270 – lot électricité

La commune a notifié, en date du 20 janvier 2022, un marché relatif à la réhabilitation et à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°16 – électricité à la société EME – 58 rue des Artisans – 28630 MORANCEZ

Le marché a été conclu pour un montant global et forfaitaire de 470 000 € HT.

L'avenant n°1, notifié le 21 décembre 2023, concernait les travaux supplémentaires suivants avec les incidences financières indiquées :

- A la demande de la MOA, au niveau de l'extension, une terrasse en bois sera mise en œuvre à la place de la terrasse végétalisée, l'électricité de cette terrasse entraînant une plus-value de 22 524,18 € HT ;
- Il s'agit de travaux supplémentaires faisant suite à la décision d'implanter des panneaux photovoltaïques, le câblage électrique entraînant une plus-value de 4 290,01 € HT.

L'avenant n°2, notifié le 4 janvier 2024, concernait les travaux supplémentaires suivants avec les incidences financières indiquées :

- Bilan plus et moins sur le marché entraînant une plus-value de 314,51€ HT.

L'avenant n°3 notifié le 29 avril 2024, avait pour objet de prendre en compte les modifications et travaux supplémentaires suivants :

- Travaux complémentaires pour la médiathèque, entraînant une plus-value de 13 693,70€ HT.

L'avenant n°4 avait pour objet la mise en place de câblage pour les bornes WIFI, entraînant une plus-value de 4 259,25 € HT.

L'avenant n°5, notifié le 5 août 2024, avait pour objet des demandes complémentaires de câblage d'équipement et des compléments de raccordement de clapets CF, entraînant une plus-value de 14 299,35 € HT.

L'avenant n°6, en cours de notification, avait pour objet de prendre en compte des travaux supplémentaires :

- Réalisation d'un carottage suite au déplacement de l'accueil, entraînant une plus-value de 650 € HT

Le présent avenant n°7 a pour objet de prendre en compte le renforcement de la structure pour les luminaires D420.

Ces modifications des prestations entraînent une plus-value de 4 955,60 € HT, portant le montant du marché à 534 986,60 € HT, soit une augmentation de 13,83 % par rapport au montant initial du marché.

Montant initial du marché	470 000,00 € HT	
Avenant n°1	26 814,19 € HT	+ 5,71 %
Avenant n°2	314,51 € HT	+ 5,77 %
Avenant n°3	13 693,70 € HT	+ 8,69 %
Avenant n°4	4 259,25 € HT	+ 9,59 %
Avenant n°5	14 299,35 € HT	+ 12,63 %
Avenant n°6	650,00 € HT	+ 12,77 %
Avenant n°7	4 955,60 € HT	+ 13,83%
TOTAUX	534 986,60 € HT	

La commission d'appel d'offres du 13 novembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant et tous les documents afférents.

FICHE N°4

Marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension du centre culturel Malraux - avenant n°2 au marché n°1260 – lot étanchéité toiture

La commune a notifié, en date du 20 janvier 2022, un marché relatif à la réhabilitation à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°6 – Etanchéité toiture, à la société ETANCHEITE DU NORD – 20, rue de l'Ormeteau – 77500 CHELLES.

Le marché a été conclu pour un montant global et forfaitaire de 75 998,63 € HT.

L'avenant n°1 notifié le 01 septembre 2023, avait pour objet la prise en compte des travaux supplémentaires suivants :

- Suppression de la terrasse végétalisée et réalisation d'une terrasse en bois entraînant une plus-value de 27 780,14 € HT.

Le présent avenant n°2 a pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Traitement des acrotères,
- Ajout de cornières en périphérie.

Ces modifications des prestations entraînent une plus-value de 1 592,62 € HT, portant le montant du marché à 105 371,39 € HT, soit une augmentation de 38,65 % par rapport au montant initial du marché.

Montant initial du marché HT	75 998,63 € HT	
Avenant n°1	27 780,14 € HT	+36,55%
Avenant n°2	1 592,62 € HT	+38,65%
TOTAUX	105 371,39 € HT	

La commission d'appel d'offres du 13 novembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant et tous les documents afférents.

FICHE N°5

Marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension du centre culturel Malraux - avenant n°1 au marché n°1267 – lot sols souples

La commune a notifié, en date du 20 janvier 2022, un marché relatif à la réhabilitation à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°13 – sols souples, à la société VLAV & CO – 24, rue du Luxembourg – 77410 Claye-Souilly.

Le marché a été conclu pour un montant global et forfaitaire de 32 665 € HT.

Le présent avenant a pour but de prendre en compte les modifications de revêtement des sols en remplaçant le béton quartzé par un sol en résine et sol souple.

Ces modifications entraînent une plus-value globale de 30 545,28 € HT, portant le montant du marché à 63 210,28€ HT, soit une augmentation de 93,5% par rapport au montant initial du marché

Montant initial du marché HT	32 665 € HT	
Avenant n°1	30 545,28 € HT	+93,5%
TOTAUX	63 210,28 € HT	

La commission d'appel d'offres du 13 novembre 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant et tous les documents afférents.

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2194-1,

CONSIDÉRANT le marché n° 1259 notifié, en date du 20 janvier 2022, relatif à la réhabilitation et à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°5 – couverture, zinguerie façades à la société Roussière – ZAE de la Plaine Haute – 26 rue des bâtisseurs – 91560 CROSNE, pour un montant global et forfaitaire de 249 997,45 € HT,

CONSIDÉRANT le premier avenant, notifié le 6 septembre 2023, ayant pour objet les travaux supplémentaires suivants :

- Réalisation d'appuis de fenêtre en zinc : La réalisation de ces travaux non prévu initialement dans le marché est devenue nécessaire pour donner suite aux constats précis qui ont pu être réalisés après la dépose des menuiseries existantes,
- Installation de paratonnerre : La réalisation de ces travaux prévue initialement au lot charpente bois, est confiée, finalement à l'entreprise Roussière,
- Réalisation d'une costière zinc pour réception de la grille du lot CVC,
- Reprise de modénatures en façade Sud-Ouest et Nord-Est : la réalisation de ces travaux a été mis en évidence après la pose de l'échafaudage permettant de voir de plus près l'état de la façade,
- Réalisation de joints de la cheminée du pavillon Nord : La réalisation de ces travaux a été mis en évidence après la pose de l'échafaudage permettant de voir l'ouvrage de plus près,

Entrainant une plus-value de 43 392,47 € HT,

CONSIDÉRANT le second avenant notifié le 28 décembre 2023, ayant pour objet les travaux supplémentaires suivants avec les incidences financières indiquées :

- Prolongation de délais échafaudages (location pour la période du 27/02 au 20/03/2023),
- Travaux supplémentaires – Reprise façades – Tranche 2 et 3,
- Moins-value pour le nettoyage des lucarnes

Entrainant une plus-value de 33 450,17 € HT,

CONSIDÉRANT le troisième avenant notifié le 29 avril 2024 ayant pour objet la modification des descentes d'eau pluviales, entraînant une plus-value de 2 062,80 € HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Fourniture et pose d'un velux de désenfumage
Il s'agit d'un dispositif de désenfumage exigé par le bureau de contrôle. La réalisation n'a pas pu être effectuée au moment où l'échafaudage était installé ce qui oblige à recourir à la prestation d'un cordiste pour la pose.
- Hydrogommage sous porche des façades en brique.
Il s'agit un poste oublié dans le marché de base.

Accusé de réception en préfecture
091-219106457-20241125-DElv2024-108-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2024

- Modification de deux descentes Eaux pluviales.
Entrainant une plus-value de 21 311,33 € HT

CONSIDÉRANT que cette plus-value de 21 311,33 € HT porte le montant du marché à 536 971,22 € HT, soit une augmentation de 22,95% par rapport au montant initial du marché.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2024,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les documents y afférents

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,


Magali LIBONG

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le nombre des membres
 composant le conseil est de
 33 dont 33 sont en exercice
 et 31 présents ou représentés

oooooooooooooooooooo

L'an deux mille vingt quatre
 Le vingt-cinq novembre et à vingt heures
 le Conseil municipal de la Ville de VERRIÈRES-LE-BUISSON
 légalement convoqué
 le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre
 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
 sous la présidence de Monsieur le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. TRÉBULLE, M. DOSSMANN, Mme LIBONG, M. TIXIER, Mme ROQUAIN,
 M. DELORT, M. MORDEFROID, Mme LAGORCE, M. BOZEC, Mme QINCAMPOIX,
 M BAUDE, Mme LEVEQUE DE VILMORIN, Mme BRIGNON, Mme KERNY-BONFAIT,
 M. MILLET, M. CHOLAY, M. MILONNET, M. ROGER-ESTRADE, Mme AUBERT-
 THEISEN, M. YAHIEL, Mme QUINQUENEL, M. FASS, M. GILLE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CASAL DIT ESTEBAN à M. TRÉBULLE
 Mme BOULER à M. DOSSMANN
 M. CARRASCO à Mme LAGORCE
 M. ATTAF à Mme LIBONG
 Mme PIÉRA à Mme QINCAMPOIX
 M. CHASTAGNER à M. YAHIEL
 Mme FOUCAULT à Mme AUBERT-THEISEN

ABSENTS :

Mme DA GRACA SOARES,
 Mme OCTAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme LIBONG,

-:-:-:-:-

**OBJET : Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et
 agrandissement du centre culturel André Malraux- Lot n°16 Avenants n°17 au marché
 n°1270 – lot électricité**

Déposé en préfecture : 05/12/2024
 Date de réception préfecture : 05/12/2024

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2194-1,

CONSIDÉRANT le marché n°1270 notifié, en date du 20 janvier 2022, un marché relatif à la réhabilitation et à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°16 – électricité à la société EME – 58 rue des Artisans – 28630 MORANCEZ pour un montant global et forfaitaire de 470 000€ HT,

CONSIDÉRANT le premier avenant notifié le 21 décembre 2023, ayant pour objet les travaux supplémentaires suivants :

- Au niveau de l'extension, mise en œuvre d'une terrasse en bois à la place de la terrasse végétalisée,
- Implantation de panneaux photovoltaïques,

Entrainant une plus-value de 26 814,19 € HT

CONSIDÉRANT le second avenant notifié le 4 janvier 2024 ayant pour objet de faire le bilan en plus et moins-value, entraînant une plus-value de 314,51 € HT,

CONSIDÉRANT le troisième avenant notifié le 29 avril 2024, ayant pour objet des travaux supplémentaires pour la médiathèque, entraînant une plus-value de 13 693,70 € HT,

CONSIDÉRANT le quatrième avenant notifié le 3 juillet 2024, ayant pour objet la mise en place de câblage pour les bornes WIFI, entraînant une plus-value de 4 259,25 € HT,

CONSIDÉRANT le cinquième avenant notifié le 5 août 2024, ayant pour objet des demandes complémentaires de câblage d'équipement et des compléments de raccordement aux clapets CF, entraînant une plus-value de 14 299,35 € HT,

CONSIDÉRANT le sixième avenant notifié le 5 novembre 2024, ayant pour objet la réalisation d'un carottage suite au déplacement de l'accueil, entraînant une plus-value de 650 € HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte le renforcement de la structure pour les luminaires D420, entraînant une plus-value de 4 955,60 € HT,

CONSIDÉRANT que cette plus-value de 4 955,60 € HT porte le montant du marché à 534 986,60 € HT, soit une augmentation de 13,83 % par rapport au montant initial du marché,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 13 novembre 2024,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signe ledit avenant et tous les documents y afférents

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,



Magali LIBONG

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le nombre des membres
 composant le conseil est de
 33 dont 33 sont en exercice
 et 31 présents ou représentés

oooooooooooooooooooo

L'an deux mille vingt quatre
 Le vingt-cinq novembre et à vingt heures
 le Conseil municipal de la Ville de VERRIÈRES-LE-BUISSON
 légalement convoqué
 le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre
 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
 sous la présidence de Monsieur le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. TRÉBULLE, M. DOSSMANN, Mme LIBONG, M. TIXIER, Mme ROQUAIN,
 M. DELORT, M. MORDEFROID, Mme LAGORCE, M. BOZEC, Mme QINCAMPOIX,
 M. BAUDE, Mme LEVEQUE DE VILMORIN, Mme BRIGNON, Mme KERNY-BONFAIT,
 M. MILLET, M. CHOLAY, M. MILONNET, M. ROGER-ESTRADE, Mme AUBERT-
 THEISEN, M. YAHIEL, Mme QUINQUENEL, M. FASS, M. GILLE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CASAL DIT ESTEBAN à M. TRÉBULLE
 Mme BOULER à M. DOSSMANN
 M. CARRASCO à Mme LAGORCE
 M. ATTAF à Mme LIBONG
 Mme PIÉRA à Mme QINCAMPOIX
 M. CHASTAGNER à M. YAHIEL
 Mme FOUCAULT à Mme AUBERT-THEISEN

ABSENTS :

Mme DA GRACA SOARES,
 Mme OCTAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme LIBONG,

**OBJET : Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et
 agrandissement du centre culturel André Malraux- Lot n°6 - Avenant n°2 au marché
 n°1260 – lot étanchéité toiture**

Accusé de réception en préfecture
 01-210006453-20241125-0110-0000
 Date de réception préfecture : 03/12/2024

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L 2194-1,

CONSIDÉRANT le marché n°1260, notifié, en date du 20 janvier 2022, relatif à la réhabilitation à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°6 – Etanchéité toiture, à la société ETANCHEITE DU NORD – 20, rue de l'Ormeteau – 77500 CHELLES, pour un montant global et forfaitaire de 75 998,63 € HT,

CONSIDÉRANT le premier avenant notifié le 01 septembre 2023, ayant pour objet la suppression de la toiture végétalisée pour une terrasse en bois, entraînant une plus-value de 27 780,14 € HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Traitement des acrotères,
- Ajout de cornières en périphérie.

Entraînant une plus-value de 1 592 ,62 € HT,

CONSIDÉRANT que cette plus-value de 1 592,62€ HT porte le montant du marché à 105 371,39 € HT, soit une augmentation de 38,65 % par rapport au montant initial du marché,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2024,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les documents y afférents

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,



Magali LIBONG

Le Maire,



François Guyot

Accusé de réception en préfecture
094 249166 457 20241125-DELv2024-0110-DE
Date de réception en préfecture : 05/12/2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le nombre des membres
composant le conseil est de
33 dont 33 sont en exercice
et 31 présents ou représentés

.....

L'an deux mille vingt quatre
Le vingt-cinq novembre et à vingt heures
le Conseil municipal de la Ville de VERRIÈRES-LE-BUISSON
légalement convoqué
le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Monsieur le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. TRÉBULLE, M. DOSSMANN, Mme LIBONG, M. TIXIER, Mme ROQUAIN,
M. DELORT, M. MORDEFROID, Mme LAGORCE, M. BOZEC, Mme QINCAMPOIX,
M BAUDE, Mme LEVEQUE DE VILMORIN, Mme BRIGNON, Mme KERNY-BONFAIT,
M. MILLET, M. CHOLAY, M. MILONNET, M. ROGER-ESTRADE, Mme AUBERT-
THEISEN, M. YAHIEL, Mme QUINQUENEL, M. FASS, M. GILLE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CASAL DIT ESTEBAN à M. TRÉBULLE
Mme BOULER à M. DOSSMANN
M. CARRASCO à Mme LAGORCE
M. ATTAF à Mme LIBONG
Mme PIÉRA à Mme QINCAMPOIX
M. CHASTAGNER à M. YAHIEL
Mme FOUCAULT à Mme AUBERT-THEISEN

ABSENTS :

Mme DA GRACA SOARES,
Mme OCTAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme LIBONG,

-:-:-:-:-

**OBJET : Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et
agrandissement du centre culturel André Malraux- Lot n°13 -Avenant n°1 au marché
n°1267 – lot sols souples**

Accusé de réception en préfecture
N° 2024-125-115-0111
Date de réception préfecture : 05/12/2024

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2194-1,

CONSIDÉRANT le marché n°1267, notifié le 20 janvier 2022, relatif à la réhabilitation à l'extension du centre culturel André Malraux pour le lot n°13 – sols souples, à la société VLAV & CO – 24, rue du Luxembourg – 77410 Claye-Souilly, pour un montant global et forfaitaire de 32 665 € HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte la modification du revêtement des sols en remplaçant le béton quartzé par un sol en résine et sol souple, entraînant une plus-value de 30 545,28 € HT,

CONSIDÉRANT que cette plus-value de 30 545,28 € HT, porte le montant du marché à 63 210,28€ HT, soit une augmentation de 93,5% par rapport au montant initial du marché

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2024,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ**

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les documents y afférents

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,



Magali LIBONG

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE

Accusé de réception en préfecture
091-219106457-20241125-DELv2024-0111-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le nombre des membres
 composant le conseil est de
 33 dont 33 sont en exercice
 et 31 présents ou représentés

oooooooooooooooooooo

L'an deux mille vingt quatre
 Le vingt-cinq novembre et à vingt heures
 le Conseil municipal de la Ville de VERRIÈRES-LE-BUISSON
 légalement convoqué
 le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre
 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
 sous la présidence de Monsieur le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. TRÉBULLE, M. DOSSMANN, Mme LIBONG, M. TIXIER, Mme ROQUAIN, M. DELORT,
 M. MORDEFROID, Mme LAGORCE, M. BOZEC, Mme QINCAMPOIX, M BAUDE,
 Mme LEVEQUE DE VILMORIN, Mme BRIGNON, Mme KERNY-BONFAIT, M. MILLET,
 M. CHOLAY, M. MILONNET, M. ROGER-ESTRADE, Mme AUBERT-THEISEN,
 M. YAHIEL, Mme QUINQUENEL, M. FASS, M. GILLE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CASAL DIT ESTEBAN à M. TRÉBULLE
 Mme BOULER à M. DOSSMANN
 M. CARRASCO à Mme LAGORCE
 M. ATTAF à Mme LIBONG
 Mme PIÉRA à Mme QINCAMPOIX
 M. CHASTAGNER à M. YAHIEL
 Mme FOUCAULT à Mme AUBERT-THEISEN

ABSENTS :

Mme DA GRACA SOARES,
 Mme OCTAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme LIBONG,

OBJET : Modification du barème de la CAF pour les prestations familiales au 1^{er}
janvier 2025

Accusé de réception en préfecture
 001101065720241123 DELv20241115-112-DE
 Date de réception préfecture : 05/12/2024

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU, la modification du montant plafond du barème national des participations familiales calculées par la Caisse Nationale d'Allocations familiales applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

CONSIDÉRANT les conventions d'objectifs et de financement avec La Caisse d'Allocations Familiales, engageant la municipalité à appliquer les règles de tarification des établissements d'accueil du jeune enfant définies par cette dernière

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ,**

Article 1 : Approuve le nouveau barème de la Caisse d'Allocations familiales pour le calcul des participations familiales

Article 2 : Valide son application à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.



Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,



Magali LIBONG

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le nombre des membres
composant le conseil est de
33 dont 33 sont en exercice
et 31 présents ou représentés

oooooooooooooooooooo

L'an deux mille vingt quatre
Le vingt-cinq novembre et à vingt heures
le Conseil municipal de la Ville de VERRIÈRES-LE-BUISSON
légalement convoqué
le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Monsieur le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. TRÉBULLE, M. DOSSMANN, Mme LIBONG, M. TIXIER, Mme ROQUAIN,
M. DELORT, M. MORDEFROID, Mme LAGORCE, M. BOZEC, Mme QINCAMPOIX,
M. BAUDE, Mme LEVEQUE DE VILMORIN, Mme BRIGNON, Mme KERNY-BONFAIT,
M. MILLET, M. CHOLAY, M. MILONNET, M. ROGER-ESTRADE, Mme AUBERT-
THEISEN, M. YAHIEL, Mme QUINQUENEL, M. FASS, M. GILLE.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme CASAL DIT ESTEBAN à M. TRÉBULLE
Mme BOULER à M. DOSSMANN
M. CARRASCO à Mme LAGORCE
M. ATTAF à Mme LIBONG
Mme PIÉRA à Mme QINCAMPOIX
M. CHASTAGNER à M. YAHIEL
Mme FOUCAULT à Mme AUBERT-THEISEN

ABSENTS :

Mme DA GRACA SOARES,
Mme OCTAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme LIBONG,

**OBJET : Signature de la Convention « Si T bénévole » avec la Fondation des
Amis de l'Atelier**

Accusé de réception en préfecture
091-219106457-20241125-DELv2024-0113-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2024

Le Conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de développer des actions visant l'intégration et l'exercice de la citoyenneté des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux,

CONSIDÉRANT le dispositif « Si T BénéVole » proposé par la Fondation des Amis de l'Atelier,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ,**

Article 1 : autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Verrières-le-Buisson,
Le 25 novembre 2024

Le secrétaire de séance,



Magali LIBONG

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE



Si T BénéVole



CONVENTION D'ENGAGEMENT ENTRE LE DISPOSITIF SI T BENEVOLE ET UN PARTENAIRE

Cette convention individuelle s'inscrit dans le cadre du dispositif Si T BénéVole.

Elle est remise à la Ville de Verrières-le-Buisson

Le dispositif Si T BénéVole s'engage :

- A mettre en relation des bénévoles susceptibles de répondre à la demande de mission.
- A coopérer avec les différents partenaires de l'association : les bénéficiaires, les dirigeants, les salariés permanents, les autres bénévoles.
- A respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur.
- A respecter les obligations de réserve tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- A ce que les bénévoles s'impliquent dans les missions et activités confiées.
- A faire respecter les horaires et disponibilités convenues, en cas d'impossibilité prévenir le responsable désigné.
- A faire un point régulier sur les missions effectuées par les bénévoles.

La Ville de Verrières-le-Buisson s'engage :

- A couvrir le bénévole par une assurance adéquate, les risques d'accidents et les incidents causés ou subits dans le cadre des missions et activités et à nous fournir l'attestation d'assurance.
- A proposer des missions et activités de bénévolat, à titre gratuit non rémunérées.
- A fournir une description détaillée des missions et activités.
- A faire un point régulier sur les missions effectuées par les bénévoles.
- A participer à une rencontre annuelle avec Si T BénéVole et les autres partenaires.

Les parties pourront arrêter leur collaboration en respectant un délai de prévenance de 15 jours.

A Verrières-le-Buisson, le

Pour la Fondation des Amis de l'Atelier

Pour la Ville de Verrières-le-Buisson

François Guy TRÉBULLE
Maire